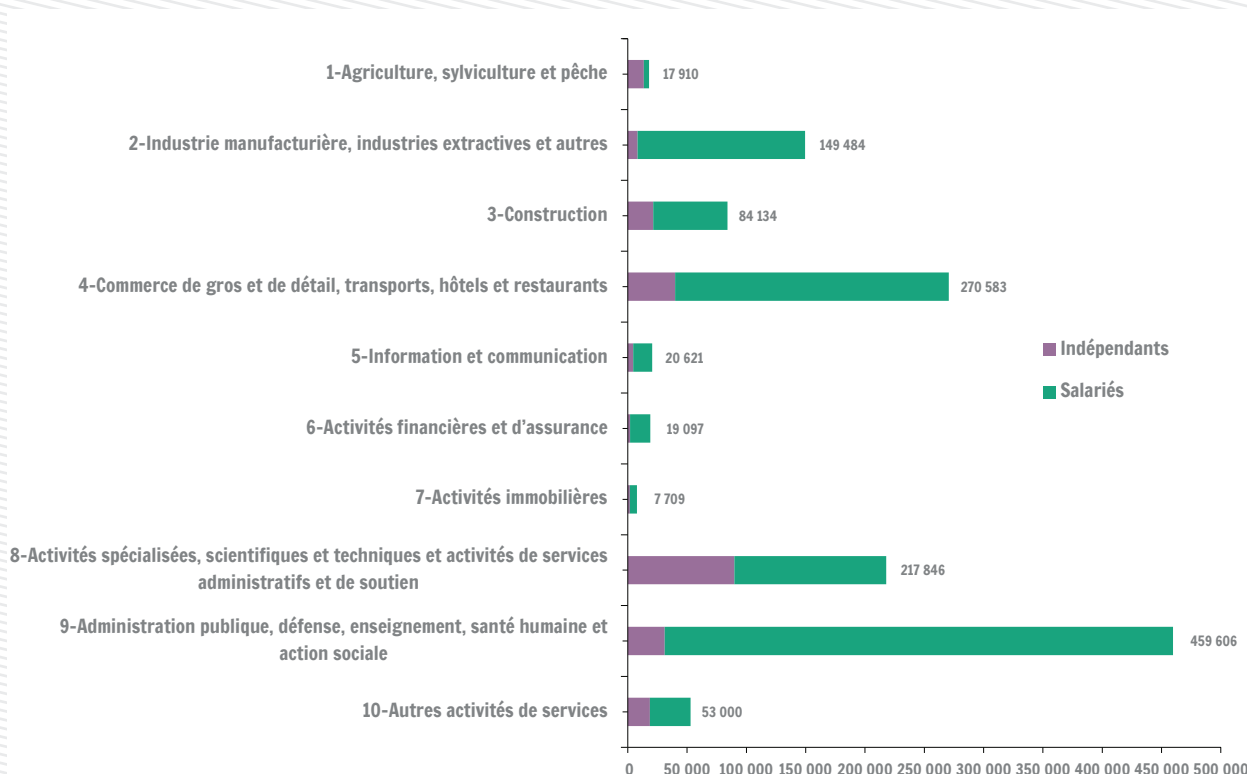


Emploi intérieur par secteur

1 299 990 pers. C'est le nombre de personnes employées en Wallonie en 2019
soit 103 882 de + qu'en 2009

Répartition de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, moyenne 2019



Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2019, BNB, version février 2021)

En 2019, l'emploi intérieur en Wallonie représente 1 299 990 personnes.

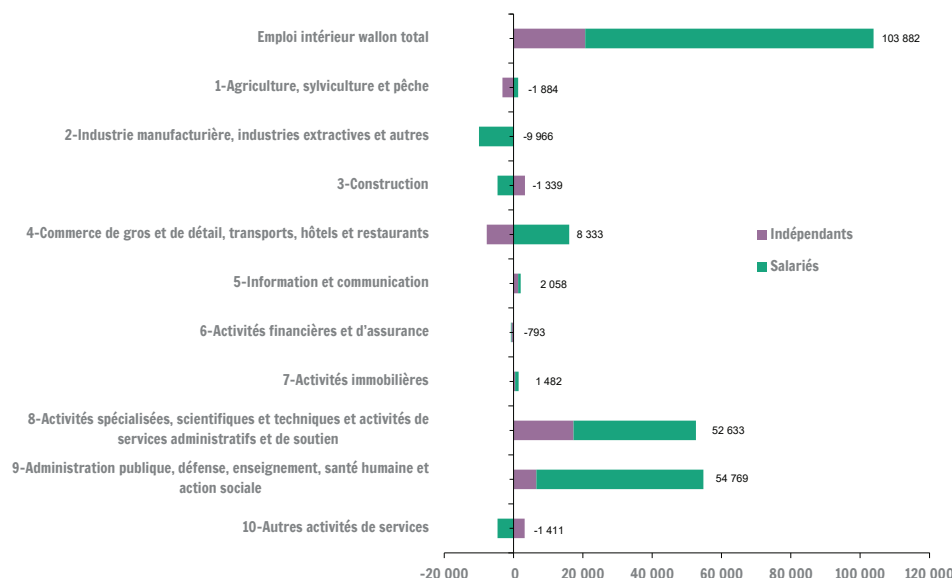
Les secteurs les plus importants en termes de volume de main-d'œuvre en Wallonie (plus de 10 % du total de l'emploi intérieur) sont par ordre décroissant : l'« Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale » (35 %), le « Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » (21 %), les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » (17 %) et l'« Industrie manufacturière, industries extractives et autres » (11 %).

En Wallonie, comme dans le reste du pays, la grande majorité des travailleurs exercent leur activité comme salariés : 82 % contre 18 % comme indépendants ou aidants.

Dans le secteur « Agriculture, sylviculture et pêche » cependant, la grande majorité des travailleurs sont indépendants (76 %).

Emploi intérieur par secteur

Croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2009-2019



Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2019, BNB, version février 2021)

Entre 2009 et 2019, l'emploi intérieur wallon s'est accru de 103 882 travailleurs, soit une hausse de +8,7 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,8 %. Les quatre secteurs qui ont le plus contribué à cette croissance sont l'« Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale » (+54 769 emplois, soit une hausse de +13,5 % entre 2009 et 2019 ou un TCAM de 1,3 %), les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » (+52 633 emplois, soit une hausse de +31,9 % entre 2009 et 2019 ou un TCAM de 2,8 %), le « Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » (+8 333 unités, soit +3,2 % entre 2009 et 2019 ou un TCAM de 0,3 %) et le secteur de l'« Information et communication » (+2 058 emplois, soit +11,1 % entre 2009 et 2019 ou un TCAM de 1,1 %). Entre 2009 et 2019, c'est le secteur de l'« Industrie manufacturière, industries extractives et autres » qui perd le plus d'emplois (-9 966 unités, soit -6,3 % ou -0,6 % en TCAM), suivie du secteur de l'« Agriculture, sylviculture et pêche » (-1 884 emplois, soit -9,5 % ou -1,0 % en TCAM).

Définitions et sources

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire de la Wallonie, qu'ils soient occupés par des personnes résidant en Wallonie ou non. Ces estimations de l'emploi intérieur sont réalisées dans le cadre de la comptabilité régionale, selon des méthodes, des définitions et des nomenclatures communes à tous les États membres de l'Union européenne (SEC 2010).

Il s'agit du nombre d'emploi moyen calculé en deux étapes sur la base du nombre d'emplois en fin de trimestre : calcul de l'emploi moyen de chaque trimestre et ensuite calcul de la moyenne annuelle des quatre trimestres.

Pertinence et limites

Cette statistique officielle a l'avantage d'être conforme aux normes internationales SEC et d'être intégrée dans l'ensemble des statistiques économiques de la comptabilité régionale, notamment la valeur ajoutée, ce qui permet le calcul d'un indicateur tel que la productivité par tête.

Les séries de la comptabilité régionale (comme nationale) peuvent subir des révisions importantes suite à des changements dans la méthodologie ou à la réception de nouvelles informations statistiques. Elles commencent désormais à l'année 2009. Les résultats pour la période 2003-2008 seront adaptés au cours de l'année 2021.

Pour en savoir plus : Les Comptes régionaux : <https://www.nbb.be/fr/comptes-regionaux>
La page « Répartition sectorielle de l'emploi intérieur » : <http://www.iweps.be/indicateur-statistique/emploi-interieur-secteur/>

Personnes de contact : Valérie Vander Stricht (vva@iweps.be) - Didier Henry (dhe@iweps.be)

Prochaine mise à jour : mars 2022